



Brèves

Un nouveau
réservoir d'eau
potable
p.4



Dossier

La nouvelle école
maternelle
du Delta
p.8 à 9



Permis Voiture

- . Traditionnel «B»
- . Conduite Supervisée (C.S)
- . Conduite Accompagnée (A.A.C)
- . Remise à niveau
- . Récupération de points
- . Enseignement Théorique

Permis Moto

- . A1 - A2 - A
- . Formation conduite 125 cm³
- . Brevet de Sécurité Routière (AM)

Permis Remorque

- . Formation au «B96» (≤4T250)
- . Permis «BE» (+ 4T250)

Tél. : 05 56 66 09 17

Courriel : ame.lesaigrettes@orange.fr

Adresse Internet : <http://automotoecolelesaigrettes.com>

4, rue Copernic - Technoparc - Sortie n°3 - A660
(devant Hôtel «All Suites Home») - 33470 LE TEICH

BIGA
BOX

3, 5, 9, 14 et 28 M²
TOUTE L'ANNÉE

GARDE MEUBLES / LOCAUX COMMERCIAUX

05 57 70 69 45 / 06 08 77 13 90

190, AV DE LA CÔTE D'ARGENT 33 380 BIGANOS

Sarl Pascal BRUNIE



ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

Installation - Dépannage

Electricité générale - Isolation
Chauffage électrique - Climatisation

2 ter allée du Teychan
33470 Le Teich
brunie.chauffelec@gmail.com

Technique : 05 56 66 74 85
Portable : 06 07 37 06 92
www.brunie-chauffelec.com



HABITER ou INVESTIR
au Teich



LOI
PINEL

INVESTIR EN PINEL * !

- ✓ Flexibilité de durée de location 6, 9 ou 12 ans
- ✓ Réduction d'impôt importante de 12, 18 ou 21%
- ✓ Possibilité de location aux ascendants
- ✓ Appartement neuf du T1 au T3 dans le centre

BUREAU DE VENTE
sur rendez-vous
4 rue Copernic

05 62 47 94 95
www.senioriales.com

Illustration à caractère d'ambiance. *Pinel : Selon dispositif gouvernemental. Le non-respect des engagements de location entraîne la perte du bénéfice des incitations fiscales.



© Sophie Loubaton

BUDGET 2017 VOTÉ À L'UNANIMITÉ

Edité par la Mairie du Teich
Tél. : 05 56 22 33 60
contact@leteich.fr
www.leteich.fr

Directeur de la publication :

Mairie du Teich

Photos : Manuela Darbeau,

Couverture : FABRIQUE

Atelier d'Architecture

Image : D3ILES

Réalisation : Agence SEPPA,

05 57 30 09 10

RC B 434 804 720

Régie publicitaire :

Jihane Caillaud 06 41 72 07 73

C'est la première fois que le budget de la commune est voté à l'unanimité, et je tiens à remercier l'ensemble des élus municipaux de la majorité et de l'opposition qui ont voté ce budget.

Dans une période difficile pour les finances des collectivités, grâce à la gestion économe de nos finances, nous avons pu mener de front depuis plusieurs années, une politique de modération fiscale, (pas d'augmentation des taux depuis six ans), de désendettement, (pas d'emprunt en 2016 et 2017), et d'investissement pour répondre aux besoins et aux demandes des Teichois.

Les services de l'Etat qui viennent d'analyser les finances de la ville indiquent que «Tous les critères relevés au 31 décembre 2016 permettent de conclure que la commune affiche une excellente santé financière».

En 2017, il n'y aura pas d'augmentation des taux d'imposition.

Les économies de gestion et l'auto-financement dégagés permettent de financer nos investissements, et 2017 verra se réaliser un important programme de voirie et le nouveau Relais Assistants Maternels pour l'accueil de la petite enfance.

Une nouvelle piste cyclable reliant le bourg au port et la nouvelle école maternelle du Delta seront également mises en chantier par la COBAS.

En ce début du mois de juillet je vous souhaite un bel été et de bonnes vacances.

François Deluy

Maire

Commune du Parc Naturel
Régional des Landes de
Gascogne

Ville
le Teich
Bassin d'Arcachon
la ville choisie par la nature



AU SOMMAIRE

4-7

BRÈVES

Toute l'actualité



8-9

DOSSIER

La nouvelle école
maternelle du Delta



10-11

VIE MUNICIPALE

12-13

VIE PRATIQUE

14-15

CULTURE ET ÉVÉNEMENTS
AGENDA

16

LIBRE EXPRESSION

17

ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

18

INFOS PRATIQUES

CRÉATION D'UN BOULODROME AU LAC DE CAMPS



© C. Lamarque

La réhabilitation du petit lac de Camps sud en parc de promenade pour les habitants du quartier, avec la pose de bancs et l'interdiction de l'accès direct des véhicules sur les rives du plan d'eau, se complète aujourd'hui d'un boulodrome, à la demande des habitants.

UN NOUVEAU RÉSERVOIR D'EAU POTABLE



La Cobas vient d'achever la construction d'un nouveau réservoir d'eau potable, au sud du quartier du Burgat, qui sera mis en service en juillet. Le montant des travaux s'élève à 840 000 €.

Ce nouveau réservoir de stockage était indispensable pour améliorer la pression des quartiers en « bout de ligne » de Lamothe et Balanos, pour répondre à l'augmentation de la population et au doublement prochain du Parc d'Entreprises de Sylvabelle avec 8 hectares supplémentaires aménagés. Enfin, la sécurité incendie de ces quartiers sera également améliorée avec une meilleure pression d'eau aux bornes incendie.

EXTENSION DE TECHNOPARC



Une nouvelle tranche du Parc d'Entreprises Technoparc, située sur l'échangeur de l'A 660, vient d'être lancée. Les travaux de viabilisation sont achevés et les terrassements pour l'implantation des nouvelles entreprises qui vont s'installer ont débuté fin mai 2017 pour une livraison des bâtiments mi 2018.

RUES DE JEANGARD ET DU PONT NEUF RÉNOVÉES ET SÉCURISÉES



Le chantier de réaménagement complet de la rue de Jeangard depuis le rond point et de la rue du Pont Neuf programmés depuis deux ans avait été repoussé dans l'attente de la fin des travaux de l'EHPAD « L'Oasis » et de la clinique « la Rose des Sables ». Il s'agissait de transformer des routes de campagne en rues urbaines de centre-ville. Cette partie de modernisation des rues du centre-bourg s'achèvera à l'automne avec un chantier identique avenue Coulet.

Classée en « zone 30 » ces rues, avec les réseaux mis en souterrain, la création de trottoirs, la réfection du réseau pluvial, la nouvelle piste cyclable et les places de stationnements sont méconnaissables !

Plus confortable pour la conduite des automobilistes, plus sûr pour les piétons et les cyclistes, l'axe Jeangard/rue du Pont Neuf valorise ce quartier qui s'est beaucoup développé ces dernières années.

TRAVAUX AU SEIN DES SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX

La municipalité poursuit l'aménagement des locaux des services techniques municipaux afin d'améliorer les conditions de travail des agents et de rationaliser l'organisation des services. Les ateliers municipaux situés allée de Cantelaude ont été restructurés afin que chaque service (voirie, espaces verts, bâtiments) disposent de locaux spécifiques.

Ces travaux ont permis l'agrandissement des vestiaires des personnels homme/femme, la création d'un magasin qui va permettre le stockage des divers matériaux. Deux entrées spécifiques ont été créées, une destinée au public, une autre au personnel et le parking a été goudronné. L'ensemble des travaux améliore la qualité du travail de nos agents et l'accueil du public.



RÉAMÉNAGEMENT DE L'AVENUE COULET



Dès l'automne, lorsque les travaux de gros œuvre de la nouvelle résidence « Les Tamaris » (ex garage) située à l'angle de l'avenue de la Côte d'Argent et de l'Avenue Coulet seront achevés, la commune entamera la **création d'une rue de centre-ville** avec la mise en souterrain des réseaux, des trottoirs et des parkings à la place de la voirie actuelle très vétuste.

STORES NEUFS À VAL DES PINS



© M. Dolofa

Le groupe scolaire de Val des pins a été construit en 2004 et 2008 et certains équipements avaient besoin d'être remplacés. Ainsi, après l'installation en 2016 d'une nouvelle chaudière centrale au gaz, économe en énergie ce sont les stores de toutes les classes qui devaient être remplacés.

Réalisé en deux tranches, l'une en 2016 et l'autre pendant l'été 2017, ce changement va considérablement améliorer le confort des élèves et des équipes pédagogiques. Le montant total des travaux (2016-2017) s'élève à 33 500 €.

TABLEAUX NUMÉRIQUES

La commune poursuit la modernisation des équipements scolaires, en particulier pour permettre l'appropriation par les élèves des nouveaux usages numériques. Il s'agit là d'outils pédagogiques complémentaires des enseignements traditionnels, les vidéos projecteurs interactifs permettant d'enrichir les leçons de contenus multimédias (image, vidéos, sons).

En 2016 la moitié des classes primaires a été équipée de tableaux numériques interactifs couplés à des ordinateurs portables dans les deux groupes scolaires. Le budget 2017 a inscrit les crédits pour la deuxième tranche d'équipements qui seront bientôt installés. Toutes les classes primaires vont pouvoir disposer de tableaux numériques pour un coût total (2016-2017) de 30 000 €.



© C. Boy

LE PONT DE CHEVRONS REDEVIENDRA LE PONT DE CEBRON

C'est à l'occasion des travaux de reconstruction du pont que sa dénomination va être modifiée.

Il s'agit d'un retour à la toponymie d'origine, en effet, la dénomination « pont de Chevrons » résulte d'une déformation au fil du temps du terme « Cebron ».

Ainsi, le site est dénommé Cebrons au cadastre de 1848, puis on le retrouve lors d'un conseil municipal de 1913 où il est décidé de reconstruire (déjà) le pont de Cesbron. Cette appellation Cebrons ou Cesbron s'est transformée au travers du parler local que l'on prononçait « chebroun », le pont de Chevron, devenu ensuite le pont de Chevrons. (D'après une recherche et un texte de Monsieur Raymond Lafargue).

Ce petit pont de bois est situé à l'extrémité du chemin qui longe la Leyre au départ de Lamothe et du Relais Nature, pour aboutir au cœur du Delta. Il enjambe le petit bras de l'Eyre qui arrive devant le port du Teich et longe la Réserve Ornithologique pour constituer le bras ouest du Delta. Ce pont permet l'accès depuis Lamothe aux chemins de découverte du Delta qui aboutissent au port du Teich.

C'est à l'hiver 2017 que le pont de « Cebron », qui a été démonté voici plus de deux ans étant donné les risques d'effondrement qui le menaçaient, devrait être reconstruit.

C'est le Département de la Gironde qui est maître d'ouvrage de cette opération de construction du nouveau pont qui doit résister à un milieu complexe, fait de sols instables et de crues et permettre le passage sous l'ouvrage en toute sécurité des canoës qui descendent la rivière jusqu'au port du Teich.



CLUB NATURE ADOS POUR LES PIAFS DE 11 À 15 ANS

Depuis de nombreuses années la **Maison de la Nature du Bassin d'Arcachon** partenaire de la **Mairie du Teich** développe un **Club Nature** pour découvrir les richesses naturelles de notre territoire. Si vous avez entre 11 à 15 ans partez à la rencontre de la faune et la flore du Bassin d'Arcachon et du Sud Gironde.

À pied, à vélo, en canoë, pourvu que nous soyons dehors !

Public : 11/15 ans

Période : 18 séances de septembre à juillet

Tarif : 90 euros/an

Contact :

Christophe Troquereau

Tél.: 05 56 22 80 93

c.troquereau@parc-landes-de-gascogne.fr

Nous attendons avec impatience de nouveaux naturalistes en herbe alors n'hésitez pas à nous contacter.



JEUNESSE

LA NOUVELLE ÉCOLE MATERNELLE DU DELTA

L'école maternelle du Delta, dans le bourg, va être rasée puis reconstruite sur le même site comme la municipalité s'y était engagée dans son projet 2014-2020. Ce chantier de près de 4 millions d'euros sera réalisé à partir du mois de septembre 2017 sous la maîtrise d'ouvrage de la COBAS. Une école provisoire qui vient d'être installée à la plaine des sports, accueillera les enfants pendant la durée du chantier.

UNE ÉCOLE DE TRÈS HAUTE QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE

Bien évidemment, cette école répondra aux nouvelles exigences en matière de transition énergétique et permettra de réaliser des économies substantielles par rapport aux bâtiments actuels. La maternelle du Delta a plus de 40 ans et elle est très peu isolée, les surfaces des classes sont inférieures aux normes actuelles, elle connaît régulièrement des problèmes d'étanchéité et son coût de rénovation n'aurait été que légèrement inférieur à une reconstruction complète. Il a été décidé de la raser entièrement.

Ce bâtiment neuf avec un choix de matériaux qui garantissent la santé des enfants, la durabilité du bâtiment et la faible consommation d'énergie, sera réalisé en bois, comme l'école primaire du Delta. L'architecture contemporaine de l'établissement scolaire s'intégrera parfaitement au site et créera une unité avec l'école primaire et l'Espace Jeunes, eux même en bois.

UNE ÉCOLE CONFORTABLE ET AGRANDIE

La maternelle du Delta comportera 5 classes et une salle de motricité avec des surfaces supérieures à la situation actuelle avec des classes de 60 m², par exemple.

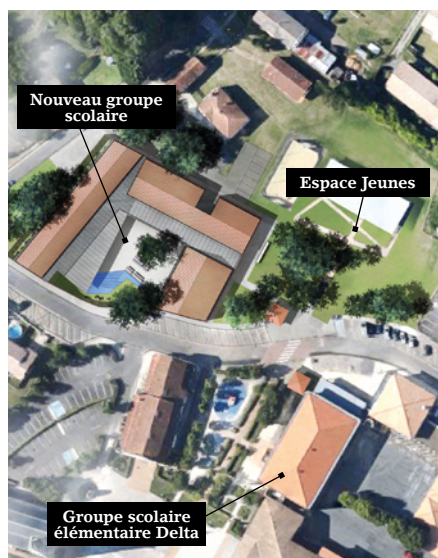
Une attention particulière a été portée à la luminosité dans les classes et au confort acoustique. Les enseignants bénéficieront bien évidemment d'une salle spécifique et le réfectoire sera agrandi. La nouvelle cour sera équipée d'un préau le long des bâtiments.

UN ACCUEIL PÉRISCOLAIRE SPÉCIFIQUE

Un espace spécifique avec des salles d'activités réservé à l'accueil périscolaire a été prévu et sera intégré à l'école, comme c'est déjà le cas de l'école primaire du Delta. La création de cet espace indépendant améliorera les conditions d'accueil des enfants et la qualité des animations.



À NOTER : Dans le cadre de la reconstruction de l'école maternelle du Delta les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) maternel et élémentaire seront transférés au groupe scolaire Val des Pins à compter du 10 juillet.



UNE ÉCOLE PROVISOIRE SUR LA PLAINE DES SPORTS

Depuis le mois de juin une école provisoire est en cours d'installation sur la plaine des sports comme cela a été fait dans les communes de la COBAS lors de la reconstruction totale des écoles. Une navette sera mise en place entre le groupe scolaire du Delta au bourg et l'école provisoire matin et soir.

L'ÉCOLE AU CŒUR DU PROJET MUNICIPAL

Comme nous nous y étions engagés l'enfant est au cœur de notre commune. Après la rénovation de l'école maternelle du Delta, la totalité des écoles du TEICH seront neuves ou rénovées, et à l'image de l'évolution du Teich.

Le budget municipal de l'éducation, la jeunesse et la petite enfance reste le premier budget de la commune. Nous l'avons consacré à améliorer la vie scolaire,

- par l'acquisition de matériels informatiques, de vidéo projecteurs, de mobilier et d'aménagements divers...
- par la proposition d'animations de qualité dans nos Temps d'Activités Périscolaires, et nos Accueils de Loisirs sans Hébergement,
- par le transport et l'accès de tous nos élèves à la médiathèque et des élèves de l'élémentaire à la piscine de Gujan-Mestras,
- par un accès au restaurant scolaire par tous avec un suivi quotidien des repas proposés.

La collectivité poursuit sa dynamique pour les enfants de notre commune.



*Valérie Collado,
Adjointe chargée
des affaires scolaires
et du personnel*



INSERCYCLES AU TEICH !

Nouveau

sur le bassin d'Arcachon
et le Val de L'Eyre

Faites marquer votre vélo
par Insercycles au Teich !

Sur rendez-vous en téléphonant
au 05 57 15 12 65

Protégeons-nous contre le vol de vélos !



BICYCODE®
Le marquage des vélos



La Fondation Sillon Solidaire
soutient Insercycles pour
financer cette opération

Le Marquage Bicycode

consiste à faire graver un n° d'immatriculation
sur votre vélo et à enregistrer celui-ci dans un registre
national consulté systématiquement par les services
de police et de gendarmerie.

Ce marquage diminue les risques
de vol et augmente le taux
de restitution en cas de vol.



Contactez-nous au 05 57 15 12 65
pour prendre rendez-vous

Association Insercycles
Rue de l'Industrie
33470 Le Teich

A coté de la gare du Teich et à 2 min de la voie rapide Bordeaux-Arcachon

Retrouvez-nous sur www.insercycles.com ou sur notre page Facebook

LES PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AVRIL 2017



- Adoption du budget primitif 2017 sans augmentation d'impôts avec une stabilité des charges de personnel, une stabilité de l'annuité des emprunts et un autofinancement en augmentation par rapport à 2016. Ce budget très économe permettra de financer des investissements importants en voirie, dans les écoles et d'inscrire les crédits pour la construction d'un nouveau Relais Assistants Maternels. Aucun emprunt nouveau ne sera réalisé en 2017. (Unanimité)
- Vote des taux d'imposition sans augmentation pour la sixième année consécutive. (Unanimité)
- Avis favorable pour le projet de SNCF Réseaux de suppression du passage à niveau N°4, situé sur l'avenue de la Côte d'Argent entre Le Teich et Gujan-Mestras (Unanimité)
- Vente d'une parcelle de 5830m² au parc d'entreprises de Sylvabelle pour permettre l'implantation de deux entreprises (Unanimité).

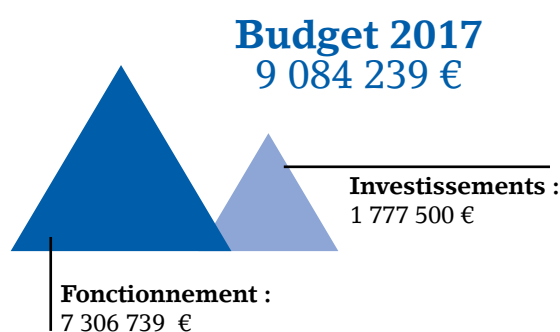
Retrouvez les comptes rendus
des conseils municipaux sur :
www.leteich.fr



LE BUDGET 2017 VOTÉ À L'UNANIMITÉ

Le budget primitif 2017 de la commune a été adopté le 7 avril dernier.
Pour la 6^{ème} année consécutive **les taux d'impôts communaux n'augmentent pas.**

LES CHIFFRES CLÉS À RETENIR



LES INVESTISSEMENTS PRÉVUS AU BUDGET 2017

4 426 016 € en tenant compte du budget supplémentaire

Parmi les principaux chantiers on retiendra :



Relais Assistants Maternels
600 000 €



Travaux de voirie
550 000 €



Effacement des réseaux
et éclairage public
106 500 €



Acquisition foncière
100 000 €



Matériel informatique,
mobilier, stores pour les
écoles
76 000 €



Panneaux d'information
numériques
50 000 €



Poursuite de l'équipement de L'EKLA
37 700 €

LES OBJECTIFS 2017

- Pas d'augmentation des taux des impôts communaux pour la 6^{ème} année consécutive
- Maîtrise des charges de fonctionnement qui progressent très peu et permettent de **dégager de l'autofinancement.**
- **Aucun emprunt** ne sera réalisé en 2017 comme en 2016.
- Des investissements financés **sans emprunt** ni accroissement de la pression fiscale.

LES IMPÔTS LOCAUX LES PLUS FAIBLES DE TOUTES LES COMMUNES DU BASSIN D'ARCACHON.

Grâce à la gestion rigoureuse et économe que mène la commune depuis de nombreuses années et malgré un contexte très contraint avec la baisse des dotations de l'Etat, Le Teich reste la commune qui connaît la pression fiscale la plus faible du territoire tout en ayant réussi à se désendetter très fortement avec une annuité de la dette qui représentera 8,96 % des recettes réelles de fonctionnement.

UNE QUALITÉ DE GESTION RECONNUE

Le Teich n'est pas une commune riche mais une commune bien gérée étant donné la faiblesse de ses ressources fiscales et de la baisse des dotations.

Les services de L'Etat notent que pour l'année 2016 « la capacité d'autofinancement brute est en progression de 21% et le fond de roulement net global progresse régulièrement depuis 2014. L'endettement total diminue de 9% en 2016 et depuis 2012 la baisse est de 17%. Par ailleurs, l'ensemble des ratios analysant la structure financière de la commune sont excellents. **Tous ces critères permettent de conclure que la commune du Teich est en excellente santé financière.** ».

En € par habitant	Le Teich	Région	National
Charges du personnel	499 €	510 €	524 €
Charge de gestion courante	63 €	116 €	120 €
Remboursement emprunts	61 €	92 €	95 €

RÈGLES D'URBANISME

Ne vous mettez pas en infraction !

Nous constatons régulièrement des infractions au Code de l'Urbanisme. Dans un bon nombre de cas, l'origine en est la méconnaissance de la réglementation d'urbanisme par les propriétaires. Il est donc important d'informer les Teichois des règles en vigueur, des risques encourus par les contrevenants et de leur rappeler l'existence d'un service urbanisme à leur disposition pour les conseiller dans leurs projets de travaux et du site internet leteich.fr sur lequel on peut trouver toutes les informations utiles.



Travaux soumis à l'obligation de déposer une déclaration préalable :

- Extension d'habitation jusqu' à 40 m², autre construction de 5 à 20m² de surface de plancher (véranda, garage, préau, pergola, abri de jardin...)
- Modification des façades ou changement d'une ouverture existante (y compris les fenêtres de toit)
- Construction/modification de clôture
- Piscine de 10 à 100 m²
- Réfection de toiture avec des matériaux différents de l'origine
- Pose d'équipements apparents dont ceux liés au développement durable.



Travaux soumis à l'obligation de déposer un permis de construire :

- Agrandissement d'une maison individuelle au-delà de 40m², la construction d'une habitation ou de ses annexes (de plus de 20m²)
- Changement d'affectation du bâti existant (habitation en commerce, garage en habitation, une habitation en plusieurs logements).



RAPPEL ...

Aspect extérieur

Nous vous rappelons que tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'en changer la destination, ainsi que toute construction d'un abri de jardin de plus de 5m² d'emprise au sol, d'une piscine ou d'une clôture sont soumis à obligation de déposer une demande d'autorisation. Les abris de jardins dont l'emprise au sol est inférieure à 5m² doivent néanmoins respecter le PLU.

ZOOM SUR LES CLÔTURES

Les clôtures donnant sur la voie publique ne peuvent excéder une hauteur de 1,50 m et sont construites :

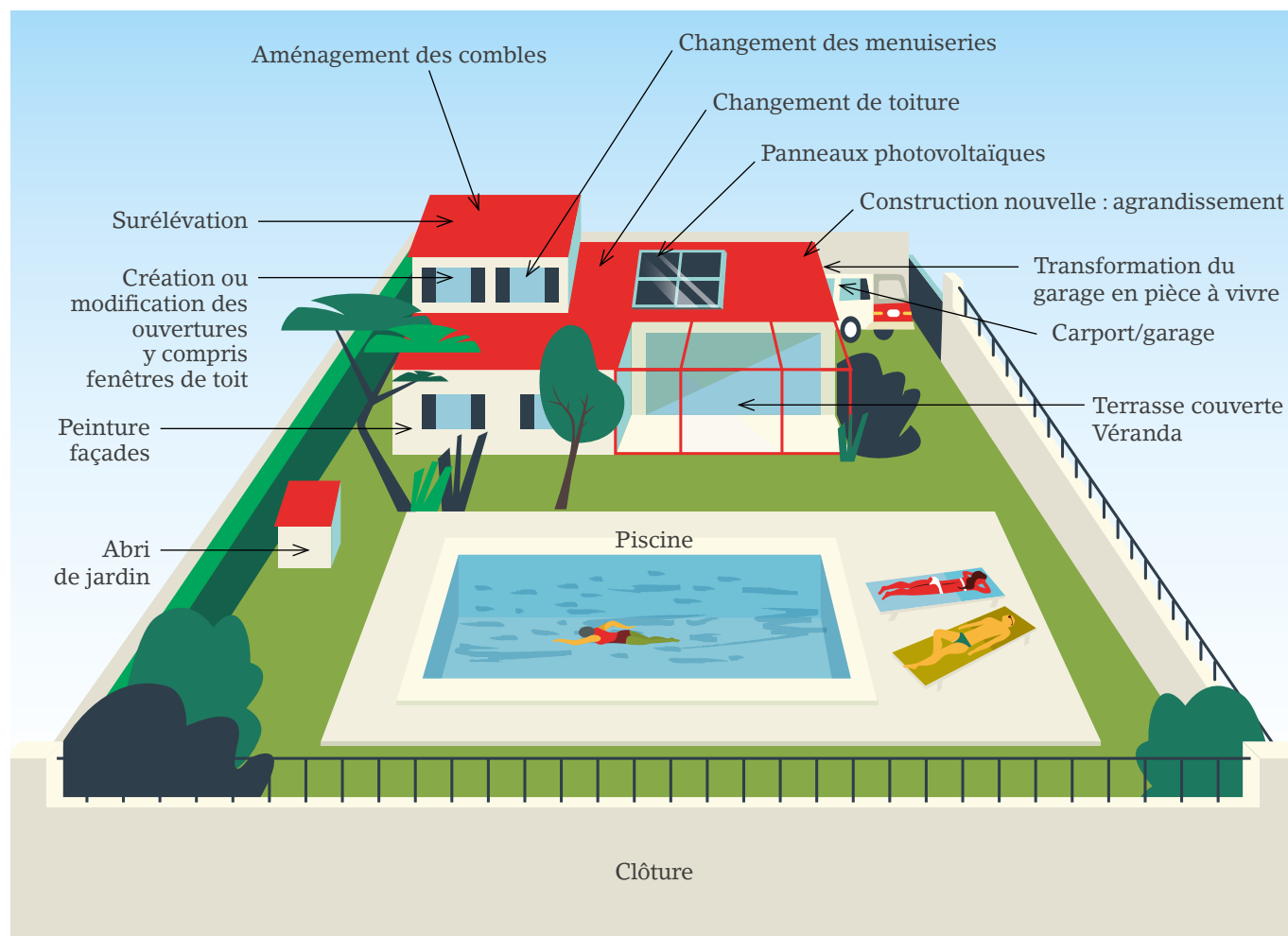
- Soit en murs traditionnels de pierre ou enduits d'aspect équivalent.
- Soit en murs traditionnels enduits d'une hauteur maximum de 1 m surmontés d'une grille en fer forgé ou de lisses en bois, l'ensemble n'excédant pas 1,5 m de hauteur
- Soit en clôture de bois disposées verticalement (planches ou clôtures girondines), leur hauteur de devra pas dépasser 1,5 m).
- Les haies d'essences locales n'excèdent pas 2 m de hauteur pouvant être doublées entièrement d'un « treillage métallique » extrait du PLU 2015.
- Pour les clôtures en limite séparative, la règle est différente selon le secteur où vous vous trouvez.



Retrouvez toutes les infos utiles sur www.leteich.fr/urbanisme

EXEMPLE DE TRAVAUX

(soumis à l'obligation de déposer une déclaration préalable
ou de déposer un permis de construire)



IMPORTANT

Si vous avez déjà réalisé des travaux sans demander d'autorisation, nous vous invitons à venir régulariser votre situation au service Urbanisme. Nous sommes à votre entière disposition pour vous conseiller. N'hésitez pas à nous consulter :

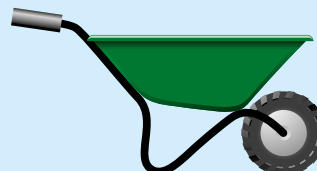
Plus d'info : Service urbanisme - Hôtel de Ville
64 bis avenue de la Côte d'Argent
CS 90505 - 33470 Le Teich
Tél : 05 56 22 33 60

@ : urbanisme@leteich.fr
www.leteich.fr/urbanisme

RAPPEL ...

Entretien des trottoirs

Nous vous rappelons que vous devez entretenir vos trottoirs, pour des raisons d'accessibilité et de sécurité, tout particulièrement durant toute période automnale où les feuilles nombreuses jonchent le sol ... Nous vous remercions.



CARNAVAL 2017



L'édition 2017 a été marquée par l'ingéniosité des participants à créer des Objets Roulants Non Identifiés ORNI. Sur le thème « 100% recyclé », les inscrits au concours d'ORNI étaient fiers de leurs créations et ils avaient raison ! Ils ont été récompensés par des trophées réalisés par les enfants des groupes scolaires de la commune. L'idée était de sensibiliser les enfants au recyclage, aux différents matériaux utilisés dans notre quotidien : emballages en carton, bouteilles en plastique, boîtes de conserve, capsules de café...



Le Teich, « la ville choisie par la nature » se devait de montrer l'exemple. En partenariat avec le centre de valorisation de la Cobas, tous les éléments de décoration des chars ont été transportés pour être traités. La parade, animée par les musiciens de « Karabat'zouk » et la banda « Los Galipos », a déambulé dans les rues de la ville pour mener Monsieur carnaval jusqu'à son bucher. Cette matinée ensoleillée s'est terminée par la distribution d'une collation aux enfants.

MUSIC 'O TEICH 2017



Music 'O Teich revient, comme chaque année, pour le grand plaisir de tous, esplanade des Artigues, **du vendredi 14 juillet au dimanche 16 juillet**. Le Comité des Fêtes et de la culture, les bénévoles et les services techniques de la commune préparent ce festival de musique depuis de longs mois.

Le cru 2017 sera exceptionnel de par sa couleur musicale et la qualité des groupes. Cette année nous pourrons dès le vendredi 14 juillet écouter et danser avec **Alexis EVANS**, révélation du moment. A 25 ans il est déjà un prodige dans un univers musical de Rhythm'n'blues.

Mais aussi R.I.C aux racines Reggae, Ragga, Dancehall qui vous fera danser sur un répertoire métissé aux couleurs Rock, Salsa, Hip-hop. Le samedi 15 juillet **The BASHER'Z**, groupe basé à Bordeaux et spécialisé dans les classiques jamaïcains seront au programme ainsi qu'un grand feu d'artifices le 14 juillet. **Les OUBERET**, avec de la musique celtique, Les Jovenes Clasicos del son, un groupe de jeunes et talentueux

musiciens cubains, animeront la soirée.

Dimanche 16 juillet le programme musical sera très éclectique avec le groupe **COLOR LATINO** salsa, boléro, Chacha, Merengué et Bachata, **MIGHTY MO RODGERS**, avec son blues redoutable et sa voix éraillée, puis **GABACHO MAROC**, empruntant autant à la World qu'au Jazz ou au Gnaoul leur répertoire est coloré, festif et raffiné.

La banda **LOS GALIPOS**, une quinzaine de joyeux musiciens Teichois toujours prêts à faire la fête ouvriront le festival. Autant vous dire que le programme musical ne pourra laisser personne indifférent quelle que soit sa culture musicale.

Music 'O Teich c'est aussi des dégustations, une restauration, un marché de nuit, des attractions foraines, un grand feu d'artifice le 14 juillet, une ambiance en famille, avec des amis. Que vous soyez de passage ou résidiez dans notre région, nos équipes de bénévoles sauront vous accueillir.

Music 'O Teich entrée libre pour tous.

AGENDA

JUILLET 2017

♦ SAMEDI 1^{ER}

Fêtes de Camps : Fête annuelle du quartier de Camps organisée par l'association du Comité d'animation de Camps de 8h30 à 2h du matin au lac de Camps – Diverses animations proposées: concours de pêche, pétanque, vin d'honneur à 19h animé par la Banda Los Galipos, puis repas champêtre animé – Contact : Mme BOURBON : 06 76 62 04 20.

♦ SAMEDI 1^{ER}

Magie d'un instant, les métiers dans le temps Théâtre-Spectacle des enfants. Organisé par l'association du T.S.T. salle Publique – 20h30 – S/Réservation – Contact C. AZUAGA : 05 56 22 82 89 / 06 81 81 42 71.

♦ SAMEDI 8

« Les Escapades Musicales » Festival musical 2017 du B.A. et du Val de L'Eyre organisé par le service Culture de la ville au château de Ruat, en partenariat avec l'Orchestre de l'Alliance, avec la participation de 2 solistes de la Philharmonie de Berlin – 20h30 – Contact : service culture Mairie : 05 56 22 33 60.

♦ VENDREDI 14

« Feu d'artifice » organisé par la municipalité sur le site de la baignade au port à 23h – Ouvert à tous – Contact : service culture mairie : 05 56 22 33 60.

♦ DU VENDREDI 14 AU DIMANCHE 16

« Music'O Teich » Festival de musique du monde organisé par le Comité des fêtes et de la Culture du Teich, de 18h à 2h à la plaine des Artigues au Port - concerts, restauration, 6^{ème} marché des créateurs - Contact : 05 56 22 68 55.

AOÛT 2017

♦ SAMEDI 25

« Fêtes de Balanos » Contact : Mr Pelletan 07 77 84 80 32 de 19h à 2h. Manifestation annuelle de quartier Repas, allée du Lavoir.

♦ SAMEDI 26 « Les Festoyades d'Athos »

manifestation de 16h à 21h organisée par l'association ATHOS plaine des Artigues au port. Ouvert à tous. Chants traditionnels, jeux pour enfants, groupe musical et bandas – Restauration sur place sous forme de tapas.

SEPTEMBRE 2017

♦ DIMANCHE 3

« Puces Marines » organisée par l'association le Teich Plaisance à la Plaine des Artigues au port, de 10h à 16h – Exposition et vente d'objets et accessoires liés à la pêche – Contact : M. MONTALBAN : 06 18 58 11 29.

♦ SAMEDI 9

« Forum des Associations » de 9h30 à 17h00 salle Polyvalente, organisé par le service culture et sport, de nombreuses associations culturelles, sportives, caritatives et démonstrations des différentes activités associatives. Avec l'intervention de Karima MEDJEDED, 1^{ère} médaillée d'or JUDO aux Jeux Paralympiques d'Athènes en 2004. Animations à la Plaine des Sports, base Canoë. Contact : mairie : 05 56 22 33 60.

♦ SAMEDI 16 ET DIMANCHE 17

« Les Journées du Patrimoine » organisées par le service Culture de la commune de 9h30 à 17h30 avec des découvertes du patrimoine naturel, architectural, des visites exceptionnelles, des rencontres et diverses animations vous seront proposées: un pôle d'activités au port, une exposition photos à la salle publique, ainsi que des travaux réalisés par les élèves des écoles élémentaires, le traditionnel concert aura lieu le dimanche après-midi au château de Ruat à 15h suivi d'une chasse au trésor ! Contact : service culture mairie : 05 56 22 33 60.

♦ DIMANCHE 17

Compétition du championnat de Gironde organisé par l'association du Canoë Kayak Club Teichois de 11h à 15h – Course individuelle contre la montre dont le départ s'effectuera de la halte nautique de Mios, et l'arrivée sera devant le club du Canoë Kayak Teichois. Catégorie « open » ouverte à tous, licenciés ou non, à partir de 10 ans – Contact : 06 78 97 73 62.

♦ DIMANCHE 17

Journée portes ouvertes de 10h à 16h organisée par l'association du Tennis Club du Delta à la Plaine des sports – diverses animations avec ateliers découvertes pour les nouveaux adhérents – ouvert à tous – Contact : Mme COHÉRE : 06 17 06 53 91.

♦ VENDREDI 22 ET SAMEDI 23

« Mon meilleur copain » 2 Représentations théâtrales d'Éric ASSOUS (auteur) organisée et jouée par les comédiens de l'association A.T.G.M

au Pôle Culturel L'EKLA à 21h00 – Tarif unique : 12 €
Sur réservation - Contact : 06 42 05 69 60.

OCTOBRE 2017

♦ DIMANCHE 1^{ER}

Bourse Photo - 15^{ème} bourse à la photo organisée par l'association du Photo Club Bassin d'Arcachon - Esplanade des Artigues au port de 9h à 18h – Exposition et vente de matériel d'occasion et de collection. Contact : 06 85 02 69 14.

♦ DU JEUDI 5 AU DIMANCHE 8

« Braderie d'Automne » organisée par l'association de l'Entraide Teichoise salle publique, de 9h à 12h et de 14h à 18h30, sauf le dimanche de 14h à 18h – Vente d'objets divers et vêtements - Ouverte à tout public - Contact : 05 56 22 89 66.

♦ Vendredi 6 et Samedi 7

« Forum de la Parentalité » : Conférence locale avec Nadège HABERBUSCH, consultante spécialisée éducation et jeu, sur « le rôle du JEU dans la construction de l'enfant », organisée par le service petite enfance-jeunesse et la COBAS le vendredi soir à 20h00 à la salle de L'EKLA. Le samedi à partir de 10h, des tables rondes en matinée et diverses animations seront proposées toute la journée jusqu'à 18h sur le thème du « JEU » – Contact : Mairie : 05 56 22 33 60.

♦ Samedi 14 – Dimanche 15

« Octobre Rose » : Défilé de mode organisé par le service culture de la mairie à la salle de L'EKLA le samedi à 20h30, autres animations vous seront proposées durant ces 2 jours, tel qu'un Cross Training organisé par l'association S2S Cross Training Boxing du Teich, ainsi qu'une activité de danse urbaine proposée par Mme MAGDELENAT.

+ Du 27 au 29 : exposition Photos « regard de femmes » organisée par 3 photographes professionnelles de la commune et l'association PCBA du Teich dans la salle publique de 10h à 12h30 / 14h30 à 18h.

♦ Vendredi 13, Samedi 14 et Dimanche 15

Spectacle musical des adultes, organisé par l'association du T.S.T. Salle publique – 21h sauf le dimanche à 15h – Tarifs : 10 €/adultes – 5 €/Enfants – 8 €/Groupe - S/Réservation – Contact : Mme AZUAGA : 05 56 22 82 89 / 06 81 81 42 71.

À LA MÉDIATHÈQUE

« LA FÊTE À LÉO » Organisée par la Médiathèque, l'Office de Tourisme du Teich et Les Editions de l'Entre-deux-mers dans le cadre des scènes d'été.

DU MARDI 20 JUIN AU SAMEDI 8 JUILLET : Exposition de dessins du XVIII^{ème} siècle « Pêches et Pêcheurs sur le Bassin d'Arcachon »
De F. Le Masson du Parc

VENDREDI 23 JUIN À 19H : Conférence « Le Masson du Parc, ou la première description de la pêche sur le Bassin » avec Bernard Larrieu, éditeur

VENDREDI 30 JUIN DE 15H30 À 18H30 : Atelier de « dessin à la chambre claire » avec démonstration sur chambres claires d'époque par Anne-Marie Migayron des Amis de Léo DROUYN - Programme complet de la manifestation disponible à l'Office du Tourisme du Teich avec notamment le samedi 1^{er} juillet une randonnée à vélo à la découverte du domaine de Certes à vélo et à pied.

VENDREDI 6 ET SAMEDI 7 OCTOBRE : En partenariat, dans le cadre du « Forum de la Parentalité », la Médiathèque propose le vendredi (avant la conférence de 20h) la projection d'un film réalisé avec les jeunes du Teich sur le thème des jeux et des clichés fille-garçon. Le samedi après-midi sera également proposé un atelier parent-enfant « Création d'un jeu en tissu » avec une intervenante de Pique et Colegram, puis un Concert de chansons pour clôturer la journée en famille : « Aldebert et Cie » par la Cie de la Moisson à 18h à la salle de spectacle L'EKLA.

VENDREDI 20 OCTOBRE À 20H30 Soirée jeux organisée par la Médiathèque au Pôle Culturel L'EKLA – Tout public à partir de 7 ans avec « Ze Maître des Jeux ».

Contact : Tél. : 05 57 15 82 18 - bibliotheque.leteich.fr

GROUPE DE LA MAJORITÉ

OBJECTIF ZÉRO PESTICIDE

Premier pays utilisateur de produits phytosanitaires en Europe, la France déverse chaque année 80 000 tonnes de pesticides sur nos champs, nos routes et nos jardins.

Ces produits ne sont pas anodins et représentent un danger pour l'utilisateur comme pour la santé publique : pollution de l'eau potable du bassin d'Arcachon et risques de développer certaines maladies.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la loi oblige les communes à ne plus utiliser de pesticides pour l'entretien des espaces publics (trottoirs, routes, cimetières, espaces verts...).

La commune du Teich avait engagé cette démarche depuis plusieurs années en réduisant sa consommation et en pratiquant un traitement raisonné « Ecophyto » des espaces publics. Depuis plus d'un an, Le Teich avait choisi le « Zéro Phyto » et le « Zéro pesticide ».

Des trottoirs sans pesticides depuis 2016. Ils ne sont plus désherbés chimiquement mais manuellement ce qui représente de grosses charges de travail et du temps pour que les effets soient visibles. Il faut par conséquent s'habituer à la présence d'herbes, à certains moments, sur les trottoirs !

Soyez tolérants avec les mauvaises herbes !

Il est en effet impossible de garder la commune exempte de mauvaises herbes sans utilisation de pesticides. Soyons tolérants et nous pourrions assurer la préservation d'un environnement sain.

Une gestion durable des espaces verts publics

La commune n'utilise aucun produit chimique sur ses espaces verts et privilégie les essences locales, à feuilles persistantes, à croissance lente et peu consommatrices d'eau, qui nécessitent moins d'entretien (tamaris, graminées...). C'est favorable pour l'environnement et permet également de faire des économies à la ville.

Acceptons d'avoir un peu d'herbe sur les trottoirs, il en va de notre environnement et de la santé publique.

Victor PETRONE

Adjoint chargé des aménagements, de la voirie et des bâtiments

GROUPE DE L'OPPOSITION

HOMMAGES

Il y a plusieurs mois, Robert MASSÉ disparaissait.

C'était un homme droit et ardent défenseur de la propriété privée, un des piliers de notre constitution.

Nombre de Teichois lui en sont reconnaissants.

Au début du mois de mai, le lendemain de son anniversaire, Michel VILLETORTE nous a quitté.

Michel était issu d'une famille de Teichois de longue date.

C'était un homme attachant à plus d'un titre :

- Son enracinement à notre commune était sans faille,
- Ses capacités intellectuelles et son sens des relations humaines lui ont permis de tisser un réseau de grande qualité,
- Sa volonté de défendre les espaces naturels, en particulier, la zone des grands prés au delà du pont neuf, quitte à affronter les attaques les plus surnoises, était remarquable.

Michel VILLETORTE a défriché le chemin, c'est à nous tous de poursuivre son action.

Vos représentants au conseil municipal
LE TEICH AVENIR

LAURENCE
DE ANDRADE
LES RÉPUBLICAINS

CHARLES
BESSE
SE

CLAUDINE
RIBEREAU
UDI

ASSOCIATION	PRÉSIDENT(E)	ADRESSE	TÉLÉPHONE
3 ^{ème} Age Teichoïs. Générations Mouvement de la Gironde	SODEN William	23, place Pierre Dubernet	05 56 66 15 42
Aïkido	THOMAS Didier	46, allée des Bouvreuils	05 56 22 64 83
Amicale Sapeurs Pompiers du Teich	MONTAGNEY Fabien	3, rue Saint Louis	05 56 22 63 00
Archers du Teich	CHOUPEAULT Laurence	Maison des Associations - 1, place Pierre Dubernet	05 56 54 64 90
Arts et Loisirs	TESTUD Françoise	26, allée Clément Marot - Gujan-Mestras	06 87 24 79 42
ASPI Association Scolaire Parents Indépendants	BOITAUD Christophe	Maison des Associations - Place Pierre Dubernet	06 22 56 83 52
ATHOS (Association Thème Sud-Ouest)	MELESI Olivier	9, rue des Plaines	05 57 15 16 60
Balanos (Association de quartier)	PELLETAN Christophe	11, chemin du Lavoir - Balanos	07 77 84 80 32
Brochet Boïen	LALANNE Jean-Paul	Maison des Associations - 10, rue Georges Clémenceau - Biganos	05 56 03 76 25
Canoë Kayak Club	GEOFFROY Régine	177, lot. les Solariales, rte de Sanguinet - La Teste	06 19 10 45 84
Cant'O Teich	JAMAIN Christian	Maison des Associations - 1, place Pierre Dubernet	06 82 44 25 81
CDROM (mouillage dans le B.A.)	CONTRE Pierre	Maison des Associations - 1, place Pierre Dubernet	05 57 52 32 63
Chasse	GEORGETTE Auguste	8, chemin du Barail de Galliot - Salles	05 56 89 52 10
Cercle généalogique B.A. Antenne teichoïse	LAFARGUE Raymond	99, avenue de Camps	06 81 23 35 00
COBARTEC	DUHARD Jean - Claude	15, rue du Stade	05 56 22 88 58
Collectif Aliment-Terre		Maison de santé - 5, rue de Jeangard	06 62 70 98 50
Comité d'animation de Camps	BOURBON Nicole	102, avenue de Camps	06 76 62 04 20
Comité des fêtes et de la culture du Teich	LACOUTURE Albert THOMAS Didier	23, rue de l'Industrie (gare) 1 ^{er} étage	05 56 22 68 55
Comité de Jumelage Le Teich-Briones	PIQUER-HIDALGO Véronique	Maison des Associations - 1, place Pierre Dubernet	06 15 46 30 88
Country Dance Company 33	LAROCHE Michèle	59, rue André Malraux	06 99 20 24 88
Cycliste Teichoïse (section)	RIGAUD Yvon	7, rue des Fougères	05 56 22 80 38
Dar Salam	LE MERDY Luedwine	134, avenue de Camps	06 87 03 45 86
D.F.C.I.	LANTRES Jean-Pierre	45, route de Lavignolle - Salles	06 07 04 28 00
Entraide Teichoïse	FOURES Josiane	30 rue des Castaings	05 56 22 89 66
Espagnol - Anglais Sancho Panza	DUSSAU Michelle ROMERO Roger	9 rue des Poissonniers	06 07 24 09 60 05 56 66 52 19
Sprit2Sport Cross Training Boxing	DERIAN David	23, rue des Plaines	06 78 31 29 79
Évasion VTT LE TEICH	COURTOT Jean – Claude	45, rue des Pins	05 56 22 83 74
F.C.P.E. Présidente	LABORIEUX Séverine	94, rue des Poissonniers	06 07 34 29 23
F.C.P.E. Présidente Collège	DUPONT Delphine	5 Quater, rue du Pont	06 17 06 50 24
Football - JST	BIEJ Gilbert	69 Ter, rue de la Liberté - Gujan-Mestras	06 71 73 03 39
Gymnastique Volontaire	MISME Annick	26, allée des Douves - Gujan-Mestras	06 80 20 20 80
Gymsanté Aquitaine	BEME Sébastien	Maison des Associations - 1, place Pierre Dubernet	06 14 48 33 29
Handball Club Teichoïs (HBCT)	BRUNE Philippe LHERMITE Sophie	BP 14 - Place du Souvenir	06 60 28 49 17 06 22 28 81 45
Harmonie du Teich	BORDESSOULE Nathalie	Maison des Associations - 1, place Pierre Dubernet	06 83 48 63 33
Ikebana de la Côte d'Argent	COUDROY Dominique	17, allée des Lauriers	05 56 22 63 39
Judo	HAUSARD Pascal	6 Lot la Chêneraie	06 01 85 12 30
Lions Club Le Delta	MORA Marie-Christine	90, avenue de Camps	06 99 45 52 93
Micro Racing Car Teichoïs	TALLIER Olivier	55 B, rue de Saint-Denis - Ambarès-et-Lagrave	06 98 84 51 34
Mouettes casquées	JAUREGUIBERRY Jean-Luc	24, rue du Moulin	06 09 89 69 48
One Child One Chance	BIRAUD Céline & BERDAÏ Ali	Parc Delta de l'Eyre n°7 - 23 bis, rue des Plaines	06 77 71 54 44
Photo Club Bassin d'Arcachon	DOUAT Paul	53, rue de Pujeau - Mios	06 85 02 69 14
Pinassotte Teichoïse	JAULARD Thomas	100 bis, rue des Poissonniers	06 59 54 74 63
Plaisance (Association Teich)	MONTALBAN Philippe	22, rue du Moulin	06 18 58 11 29
Rugby Loisirs Les Bayoux	MAGUER Yoan	27, rue du Capitaine - La Teste de Buch	06 23 21 29 08
Souvenir Français	GILLES Maryse	13, rue des Castaings	05 56 22 81 14
Tennis Club du Delta	COHÉRÉ Marie Jo	Rés.Zéphyr N°36 - 48 Ter Bld Deganne - Arcachon	06 17 06 53 91
Théâtre Spectacle Teichoïs	AZUAGA Christiane	102, avenue Pinède de Conteau - La Teste de Buch	05 56 66 65 15
UFAC	LAQUEYRERIE Christian	43, rue des Castaings	05 56 22 80 54
Vie Libre	SERAIS Sylvie	6, allée des Bouvreuils	05 56 22 62 86
Yoga	BELLOQC Dominique BARRIÈRE Itske	3, allée des Genêts	06 70 22 43 88
2 CV Club du Bassin d'Arcachon	COIRNOT Laurent	14, rue du Hourney	05 56 22 67 95

INFOS PRATIQUES

PERMANENCES DES ÉLUS

MAIRIE

Tél : 05 56 22 33 60 - Fax : 05 56 22 33 61.

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h. Le samedi matin de 8h30 à 12h.

Permanence des élus

François Deluga, maire, sur RDV.

Cyril Socolovert, 1^{er} adjoint chargé des Finances, Urbanisme, Développement Économique. Mercredi de 17h à 19h. Sur RDV.

Valérie Collado, adjointe chargée des Affaires Scolaires et du Personnel. Lundi, mardi, jeudi de 17h30 à 19h. Sur RDV.

Philippe de Las Héras, adjoint chargé des Sports. Sur RDV.

Karine Desmoulin, adjointe chargée de la Culture et de la Vie Associative. Sur RDV.

Victor Pétrone, adjoint chargé des Aménagements, de la Voirie et des Bâtiments. Sur RDV.

Dany Fressaix, adjointe chargée de la Solidarité. Lundi de 14h à 16h30 et sur RDV.

Jean-Claude Bergadieu, adjoint chargé de la Sécurité, des Réseaux et Énergies. Sur RDV.

Isabelle Jais, adjointe chargée de la Petite Enfance. Sur RDV.

Conseillers délégués :

Jean-Louis Lacabe, chargé de la Forêt et du Développement Durable. Sur RDV.

Jean-Claude Tasa, chargé des Déplacements, Transports, Réserve Communale de Sécurité Civile et Marché. Sur RDV.

Cédric Montagny, chargé du Handicap et Accessibilité. Sur RDV.

Didier Thomas, chargé de la Santé-Hygiène, Sécurité du Personnel, Sécurité Routière. Sur RDV.

Maryse Gilles chargée des Manifestations Patriotiques et Devoir de Mémoire. Sur RDV.

Gérard Legait, chargé du Port. Sur RDV.

EQUIPEMENTS PUBLICS

Services Techniques, Tél : 05 56 22 88 27.

Directeur Christophe Lamarque.

Accompagnement scolaire : La bande des savants ouvert en période scolaire : mardi, jeudi et vendredi, de 15h45 à 18h30.

Médiathèque

Directrice M^{me} Moiret. Ouvert le mardi et le jeudi, de 15h30 à 18h30 ; le mercredi, de 14h à 18h30 ; le vendredi, de 11h à 13h et de 15h30 à 18h30 ; le samedi, de 9h30 à 12h30. Tél : 05 57 15 82 18.

Crèche multi-accueil La Pomme de Pin

Tél : 05 56 22 80 39. Directrice : M^{me} Barbe.

Écoles

• Maternelle du Delta - Tél : 05 56 22 65 88.
Directrice : M^{me} Bournicon.

• Primaire du Delta - Tél : 05 56 22 65 89.
Directeur : M. Boy.

• Groupe scolaire Val des Pins

Directrice : M^{me} Créances.

Primaire - Tél : 05 57 15 34 30.

• Collège - Tél : 05 57 52 33 33.

Principal : M^{me} Vandenbergue.

École municipale de musique

Coordinatrice : M^{me} Chabroux.

Permanence à L'EKLA mercredi et jeudi de 9h à 11h. Tél : 05 57 15 04 86.

Entraide Teichoise, mardi, de 14h à 16h30 (alimentation), jeudi, de 14h à 16h30 (vestiaire). Tél : 05 56 22 89 66.

Espace Jeunes

Horaires en période scolaire :

Mardi, mercredi, jeudi, 9h-12h, 14h-18h30. Vendredi, 10h-12h, 15h à 18h30. Samedi, 14h-18h30.

ALSH Maternel - M^{me} Crémier Tél : 06 18 29 71 11, (mercredi et vacances scolaires).

ALSH Elementaire - M^{me} Lime Tél : 06 34 04 59 37, (mercredi et vacances scolaires).

Club Ados

Horaires en période de vacances scolaires
Club Ados 11-17 ans : du lundi au vendredi, de 10h à 17h.

Tél : 05 57 52 32 74. Portable : 06 15 46 30 44.

MDSI - Maison départementale de la solidarité et de l'insertion, Tél : 05 57 52 55 40.

Mission Locale du Bassin d'Arcachon et du Val de l'Eyre

- Jeunes 16-25 ans Espace Jeunes : tous les jeudis de 9h à 12h sur rendez-vous au 05 56 22 04 22 - Sauf vacances scolaires.

Pôle culturel L'EKLA, Tél : 05 57 15 63 75.

Police municipale, Tél : 05 56 22 45 00 ou 05 56 22 33 60.

Relais Assistants Maternels (RAM)

Tél : 05 56 54 73 05. Directrice : M^{me} Coudert.

SERVICES PUBLICS

ADIL33 (Logement), Tél : 05 57 10 09 10.

Avocat, Tél : 05 57 15 13 47 / 06 52 42 33 63.

Centre de Valorisation, Tél : 05 57 52 38 38.

Collecte des encombrants, sur inscription à la COBAS, Tél : 05 56 54 16 15.

Collecte sélective des déchets et déchets verts :

Cobas, www.agglo-cobas.fr.

Tél : 05 56 54 16 15.

CAUE de la Gironde, architecte conseil.

Tél : 05 56 97 81 89.

Consultation de tabacologie, Tél : 05 57 52 91 58.

Déchetterie, Tél : 05 56 22 65 15.

Démoustication, Tél : 05 56 26 88 63.

EDF, Dépannage Tél : 09 72 67 50 33.

Eglise Saint-André, Abbé Jean-Laurent Martin.

Tél : 05 57 52 48 42.

Eloa Assainissement, Tél : 05 57 17 17 20.

Enfants disparus, Tél. national d'urgence : 116 000.

Gare SNCF, Tél : 05 57 52 30 08.

Gendarmerie, Tél. 05 57 52 74 30.

La Poste, Tél : 05 56 22 88 03.

Point d'accès aux droits, sur RDV.

Tél : 05 57 15 80 20.

SO'BASS (eau), Tél : 05 57 16 56 06.

Office de Tourisme, Tél : 05 56 22 80 46.

Pompiers, Tél : 05 56 22 63 00, Caserne rue St-Louis.

P.J.J. (Protection Judiciaire pour la Jeunesse),

Tél. 05 56 12 38 12.

SIBA, Tél : 05 57 52 74 74.

Taxi, Tél : 06 47 21 47 05.

UFAL, Défense des consommateurs, sur RDV.

Tél : 05 56 26 44 81.

Urgence gaz, Tél : 0 800 47 33 33.

Moto-Transport Arcachon, Tél : 07 82 33 15 59.

MAISON DE LA SOLIDARITÉ : PERMANENCES

Centre Communal d'Action Sociale :

Directrice M^{me} Lataste : sur RDV. M^{me} Morillas : accueil mardi et jeudi de 15h à 17h30 et mercredi de 9h à 12h. Tél : 05 56 22 89 61.

CJC : jeudi, de 17h à 19h. Tél : 05 57 57 00 77, sur RDV.

Service social CARSAT : Tél : 05 56 11 69 75,

sur rendez-vous.

CLCV : tous les lundi de 9h à 12h

Familles en Gironde : mardi de 9h à 12h

sur RDV. M. Deprat, Tél : 06 22 53 17 71.

Mission Locale du B.A. et du Val de l'Eyre : jeunes 16-25 ans. Sur RDV. Vendredi de 9h à 12h et 1^{er} et 2^e jeudi pendant vacances scolaires. Tél : 05 56 22 04 22.

SANTÉ

Ambulance

Secours du Bassin, Tél : 05 56 22 80 89.

Cabinets Infirmiers

Cabinet H. Couepel, L. Couepel, Destouesse, Blanc, Pitou, Tél : 06 08 23 00 11.

M^{mes} Thermidor, Devillepoix

Tél : 05 56 22 85 38 - 06 08 89 58 51.

M^{me} Gojecki, Tél : 05 57 70 01 79 - 06 63 14 22 01.

M^{me} Stirling, Tél : 05 56 22 89 53 - 06 08 68 29 60.

M^{me} Bougeard, Tél : 06 81 22 25 83 - 05 57 70 74 66.

M. Marquis, M. Dagorne, Tél : 05 56 22 91 70 -

06 50 06 20 33.

M. Boutrif, Tél : 06 81 43 88 17.

Chirurgiens-dentistes

D^r Jeanson, Tél : 05 56 22 84 06.

D^r Diverres, Dr Bardou-Jacquet, Tél : 05 56 22 67 42.

D^r Martet, Tél : 05 56 22 82 22.

Clinique vétérinaire Vetotek

D^r Gallardo et Dr Aguerre, Tél : 05 56 22 82 06.

Diététicienne Nutritionniste

M^{me} Robin, Tél : 07 87 22 04 09.

Kinésithérapeutes

M. Bordenave, Tél : 05 56 22 81 31.

M^{me} Dujardin, M. Touze, Tél : 05 56 22 61 07.

Tél : 06 78 04 68 22.

M^{me} Juban, M^{me} Delteral, Tél : 05 56 83 99 54.

M. Panis, M. Delozanne, M. Pourquier,

Tél : 05 56 22 87 92.

M^{me} Pagès, Tél : 06 64 66 99 82.

Maison de santé

Tél : 05 57 52 03 53

Médecins

D^r Alberti, Tél : 05 57 16 23 16.

D^r Lotito, Tél : 05 57 16 89 48.

D^r F. Pouchet, Tél : 05 56 22 61 25 - 06 11 71 63 31.

D^r A. Pouchet, Tél : 05 56 22 61 25 - 06 59 15 53 12.

D^r Durando, D^r Videau, D^r Henry, D^r Fehrenbach,

Tél : 05 57 52 03 53.

D^r Perrot-André (Rhumatologue), Tél : 05 57 52 03 53.

Orthophonistes

M^{me} Dheurle, Tél : 05 56 22 67 53.

M^{me} Bois, Tél : 05 57 15 63 68.

Orthoptiste

M^{me} Grange-Kunz, Tél : 05 56 22 88 00 / 06 08 42 93 15.

Ostéopathes

M^{mes} Testud, Delafargue, Tél : 05 57 52 33 17.

M. Dillenseger, Tél : 06 50 18 35 41.

M. Panis, Tél : 05 56 22 87 92 - 06 22 34 46 70.

M^{me} Chassagne, Tél : 06 14 15 68 87.

Pharmaciens

Pharmacie du Delta, Tél : 05 56 22 69 35.

Pharmacie du Port, Tél : 05 56 22 88 25.

Podologue

M^{me} Durand, Tél : 05 56 22 19 42 / 06 84 32 05 70.

Psychomotricienne

M. Le Borgne, Tél : 06 81 54 67 50.

Psychologue/Psychanalyste

M. Bardon, Tél : 05 57 52 31 64.

Psychologue clinicienne

M^{me} Heredia, Tél : 06 67 34 62 66.

Psychopraticienne

M^{me} Lévêque, Tél : 06 60 11 41 52.

Sage-femme

M^{me} Roesch, Tél : 06 82 53 06 58.

Services de soins à domicile

Tél : 05 57 52 16 10. Arcachon.

EHPAD L'Oasis

Tél : 05 56 83 31 46.

Clinique La Rose des Sables

Tél : 0826 96 73 00.



HÔTEL ALL SUITES*** LE TEICH

LE MEILLEUR DE L'ACCUEIL ET DU SERVICE

CHAMBRES ET SUITES FAMILIALES

Wifi gratuit

Sauna

Salle de sport

Borne accueil CB 24h/24



7 rue Copernic 05 56 22 08 08

www.allsuites-apparthotel.com

Centre Funéraire du Bassin

Sylvain et Chrystel Clairiot
3 AGENCES



Pompes Funèbres

Chambre Funéraire

Contrats Obsèques

Marbrerie



DEVIS
GRATUIT

L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ
7J/7 & 24H/24

Agence

LA TESTE (Z.I)

05 56 83 20 64

Agence

LA HUME (gare)

05 56 54 48 34

Agence

ARCACHON (gare)

05 56 22 73 74

cfb@bbox.fr

www.centrefunerairelateste.fr

Hervé LAJOUS

François DELUGA

Olivier ROUFFINEAU



Assurances - Placements - Crédits - Banque

Réinventons notre métier

LE TEICH : 05 56 22 61 89

LA TESTE : 05 57 52 47 47

ANDERNOS : 05 56 82 43 43

CTMI

*Chaudronnerie, Serrurerie, Peinture, Sablage,
Fabrications de charpentes métalliques, Portails.*

Pro & Particuliers

ZA Sylvabelle - 33470 LE TEICH

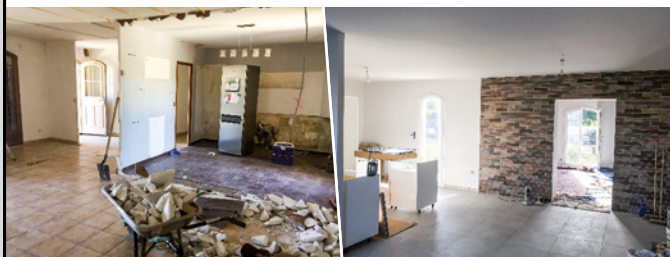
Tél/Fax : 05 56 22 69 27 - Mobile : 06 84 20 13 32

ctmi@laposte.net

www.chaudronnerie-ctmi.com



Entreprise réalisant
tous travaux de bâtiment
tant en maîtrise d'œuvre,
qu'en entreprise générale



Exemple de travaux avant/après

Loïc TESSIER
T. 06 73 32 73 15
r2c-coordination@orange.fr

abcourtage
Réalisons ensemble votre projet



Vous avez un projet immobilier ?

Vous souhaitez réaliser une acquisition, un investissement locatif ou la renégociation d'un prêt immobilier ?
Grâce à AB Courtage, spécialiste du courtage en prêts immobiliers :

Votre agence AB Courtage
Arcachon



Sandrine CARRE
s.carre@abcourtage.com
1, avenue de l'Ellipse
33 470 LE TEICH

06 33 22 56 43

- Bénéficiez d'un interlocuteur unique,
- Obtenez les meilleurs taux de crédit auprès de nos partenaires bancaires,
- Profitez d'un accompagnement personnalisé jusqu'à la finalisation du financement.

www.abcourtage.com

Livraison de repas
Aide à domicile
mandataire - prestataire



ARA



Notre secteur d'intervention

Garde de nuit
Aide à la personne

3, allée de Marengo - 33470 Gujan-Mestras - Tél. 05 56 54 87 87 - ara.bas@wanadoo.fr

AQUITAINE REPAS ET ASSISTANCE

SUPER U

et sa galerie marchande

*“La Proximité à votre service
7 jours sur 7
pour plus de rapidité.”*

Horaires :
du Lundi au Samedi : 8h30 / 20h00
Ouvert Dimanche matin



Avenue de Bordeaux
33470 LE TEICH

☎ 05 56 22 88 21

Fax 05 56 22 68 81



FORFAIT SOLAIRE A PARTIR DE **59€**

OPTIQUE DU DELTA

SUPER U - 33470 LE TEICH
05 56 22 61 91 - optiquedelta.fr

Opticienne diplômée.
Les opticiens indépendants s'engagent
sur les prix et l'origine des produits.



Polaroid
Polarized Sunglasses

Christian Lacroix
LUNETTES

